



Direction générale de
l'enseignement
postobligatoire
**Division de
l'enseignement gymnasial
et professionnel**

Rue Saint-Martin 24
1014 Lausanne

SPORT ou ART et ETUDES

DEMANDES DE MESURES PARTICULIERES

Indications générales

Lorsque des élèves pratiquent, parallèlement à leurs études gymnasiales, des activités artistiques ou sportives exigeantes et de haut niveau et qu'ils n'ont pas été admis en classes pour artistes et sportifs d'élite, ils peuvent être mis au bénéfice de mesures individuelles.

La demande de mesures particulières est faite par un représentant légal ou l'élève majeur en remplissant un des présents formulaires (page 2 pour le sport, page 3 pour les activités artistiques). Elle est adressée, avec les annexes, à la direction du gymnase fréquenté par l'élève.

Les mesures sont déterminées par la directrice ou le directeur (ou, par délégation, une doyenne ou un doyen). La demande est valable pour une année scolaire; elle peut être renouvelée d'année en année. Il n'est en principe pas accordé d'allègement horaire dans les disciplines dont des notes et moyennes sont prises en compte pour la promotion annuelle ou l'obtention du titre visé.

Toutes les rubriques (sport ou activités artistiques) du formulaire doivent être remplies.

Des attestations doivent être fournies permettant de justifier du niveau atteint et de l'emprise horaire de la pratique artistique ou sportive.

Sport
(voir les critères sous www.vd.ch/seps)

1. Elève

- 1.1 Nom et prénom : Date de naissance :
- 1.2 Parents ou personne responsable :
- 1.3 Adresse : Localité :
- 1.4 Gymnase : Classe :
- 1.5 Médecin qui suit le sportif (nom et adresse) :

2. Sport pratiqué : Club :

2.1 Horaire des entraînements : temps effectif, (sans les déplacements)

de	à	lieu	trajet *	de	à	lieu	trajet *
lu :	ve :
ma :	sa :
me :	di :
je :	*Durée du trajet aller et retour en minutes			

2.2 Personne(s) responsable(s) de l'entraînement sportif (nom(s), adresse(s), tél.) :

.....
.....

2.3 Fréquence annuelle des compétitions :

2.4 Niveau atteint/résultats :

3. Renseignements généraux

3.1 Objectifs dans le domaine du sport :

.....
.....

3.2 Objectifs dans le domaine scolaire et professionnel :

.....
.....

3.3 Mesures souhaitées : Allègement d'horaire Congés ponctuels

Autre :

Période de l'année scolaire :

- 4. Annexes :** - attestation du club
- tout autre document utile à l'appréciation de la demande

Lieu, date : Signature de l'élève :

Signature du représentant légal
lorsque l'élève est mineur :

**CETTE DEMANDE N'EST VALABLE QUE POUR LA PRESENTE ANNEE SCOLAIRE ET EST
ADRESSEE A LA DIRECTION DU GYMNASE D'AFFECTATION DE L'ELEVE**

Activité artistique de haut niveau (musique, danse, arts du cirque, ...)

1 Elève

- 1.1 Nom et prénom : Date de naissance :
- 1.2 Parents ou personne responsable :
- 1.3 Adresse : Localité :
- 1.4 Gymnase : Classe :

2 Activité artistique : Conservatoire ou école :

2.1 Temps de travail de l'instrument et/ou répétitions

de	à	lieu	trajet *	de	à	lieu	trajet *
lu :	ve :
ma :	sa :
me :	di :
je :	*Durée du trajet aller et retour en minutes			

2.2 Professeur(s) (nom(s) et adresse(s), téléphones, e-mail) :

.....
.....

2.3 Autres activités liées à la pratique de l'activité artistique : (camps, concerts ou représentations, auditions, concours).....

2.4 Niveau atteint :

.....

3 Renseignements généraux

3.1 Objectifs dans le domaine artistique :

.....
.....

3.2 Objectifs dans le domaine scolaire et professionnel :

.....
.....

3.3 Mesures souhaitées : Allègement d'horaire Congés ponctuels

Autre :

Période de l'année scolaire :

4. Annexes : - attestation du conservatoire ou de l'école
- tout autre document utile à l'appréciation de la demande

Lieu, date : Signature de l'élève

Signature du représentant légal
lorsque l'élève est mineur :

**CETTE DEMANDE N'EST VALABLE QUE POUR LA PRESENTE ANNEE SCOLAIRE ET EST
ADRESSEE A LA DIRECTION DU GYMNASSE D'AFFECTATION DE L'ELEVE**

DECISION (à remplir par la direction du gymnase)

- | | Oui | Non |
|--|--------------------------|--------------------------|
| 1. L'élève satisfait le critère du niveau sportif (voir « critères sportifs exigés » sur le site www.vd.ch/seps) ou du niveau artistique. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 2. L'élève suit un entraînement hebdomadaire d'au moins 10 heures.
La pratique de l'instrument ou les répétitions et entraînements sont attestés pour 10 heures au moins par semaine. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3. L'élève participe à des compétitions de niveau national ou international.
L'élève a régulièrement l'occasion de se produire en public. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 4. L'élève bénéficie du soutien et de l'encadrement de sa fédération sportive.
L'élève suit des cours dans une institution reconnue ou auprès d'un professeur réputé. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Commentaires sur le cursus scolaire :

.....
.....
.....
.....
.....

Préavis du Service EPS ou du Conservatoire ou d'une autre école (s'il a été demandé) :

.....

Pour 20... - 20..., l'élève est mis au bénéfice de mesures particulières Oui Non

Mesures particulières décidées (de la seule compétence de la direction du gymnase) :

Nombre de périodes

.....
.....
.....

Lieu, date : Signature :

Important : une copie des pages 2 ou 3 et 4 de ce formulaire doit être adressée à la Direction générale de l'enseignement postobligatoire, Division de l'enseignement gymnasial et professionnel, Rue Saint-Martin 24, 1014 Lausanne, dès que la décision a été prise, par la direction du gymnase.